

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi



Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique



DECLARATION DU SENEGAL

79^{ème} SESSION DE L'ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE

Genève, ...2026

Point D	Stratégies mondiales du secteur de la santé contre, respectivement, le VIH, l'hépatite virale et les infections sexuellement transmissible
Document	Documents A79/26 et A79/26 Add.1, Résolution WHA75.20 (2022)
Action attendue	Prendre note du rapport de progrès
Temps	2 mn
Commission	A

Monsieur le Président,

Distingués délégués

La délégation du Sénégal souscrit à la déclaration au nom du Groupe africain.

Le Sénégal remercie le Directeur Général pour la production du rapport relatif aux stratégies mondiales du secteur de la santé contre le VIH, l'hépatite virale et les infections sexuellement transmissibles.

Le Sénégal a adopté une stratégie intégrée et robuste visant à optimiser l'impact des investissements dans la durée. Sous le leadership du ministère de la Santé et de l'Hygiène publique, un Plan stratégique national intégré pour une riposte multisectorielle contre le sida, la tuberculose, les hépatites virales et les IST 2023-2030 a été élaboré. Après trois années de mise en œuvre, ce plan a été actualisé pour la période 2026-2030 afin de prendre en compte les dernières politiques internationales et orientations nationales, en cohérence avec l'Agenda national de Transformation Sénégal 2050 et les orientations de la Lettre de politique sectorielle 2025-2029.

Le Plan stratégique national intégré 2026-2030 vise à améliorer durablement l'état de santé des populations à travers une accessibilité accrue à des services de qualité et une réponse mieux coordonnée, intégrant les urgences sanitaires susceptibles de perturber la continuité des soins. Il promeut une approche centrée sur la personne, tenant compte du cycle de vie, des spécificités de genre, des principes d'équité et des droits humains, avec un fort engagement communautaire et un modèle de prestation de services différenciés.

Les orientations prioritaires couvrent : l'intensification de la prévention primaire et secondaire; la décentralisation des services à travers les pôles territoriaux ; la prise en charge des besoins spécifiques des populations vulnérables ; la réduction des inégalités, de la stigmatisation et des violences basées sur le genre ; le renforcement d'un financement durable et d'une gouvernance inclusive ; et le renforcement de la collaboration entre le secteur de la santé, le secteur privé, les communautés et les autres secteurs de développement.

Le Sénégal prend note du rapport.

Je vous remercie.